



■ CONSULTATION DE L'AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 10-111845

Mardi 15 Juin 2010

Date d'envoi au service éditeur : 15/06/2010

> Voir l'annonce sous sa forme originale



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

Département de publication : 50
 Annonce No 10-111845

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

CdC SARTILLY PORTE DE LA BAIE, 66 Grande rue, à l'attention de M. le président, F-50530 Sartilly. Tél. 02 33 79 38 63. Fax 02 33 79 38 61.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.portedelabaie.com>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.pa-portedelabaie.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un Complexe équin à vocation économique et touristique.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°12.

Lieu principal de prestation : lieu dit "Les Blins", 50530 Dragey Ronthon.

Code NUTS **FR252**.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

la présente consultation concerne une prestation de Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'un complexe équin à vocation économique et touristique à Dragey-Ronthon (Manche 50).

Le marché de maîtrise d'oeuvre fait l'objet d'un lot unique, décomposé en trois volets :

1. Ouvrages d'infrastructures : Réalisation de pistes : pro, act, visa, det, opc, aor

Réalisation de VRD, d'un lotissement et les aménagements : Avp1, Avp2, pro, act, visa, det, opc, aor

2. Opérations de constructions neuves : Construction d'un hangar de stockage, d'un espace maréchalerie et de boxes d'accueil temporaire : esq avp (aps apd) pro act visa det opc aor

3. Opérations de réhabilitation d'ouvrages de bâtiments : Réhabilitation de la ferme des Blins : esq avp (aps apd) pro act visa det opc aor.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

71222000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

l'opération de création du Complexe équin constitue une enveloppe globale prévisionnelle de travaux d'un montant de 3.619.371 euros ht, décomposée comme suit :

1. Ouvrages d'infrastructures : 2.980.531 euros
2. Opérations de constructions neuves : 278.840 euros
3. Opérations de réhabilitation d'ouvrages de bâtiments : 360.000 euros.

II.2.2) Options :

II.3) DUREE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 30 (à compter de la date d'attribution du contrat).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement : Maître d'ouvrage, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, FEDER, Fonds privés.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Les groupements momentanés de maîtres d'oeuvre sont autorisés et devront, après attribution du marché, prendre la forme de groupements solidaires, dans les conditions de l'article 51-vii du Code des marchés publics.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- une lettre de motivation d'une page expliquant les motifs et les raisons pour lesquels la personne se porte candidate (attention il ne s'agit pas d'une lettre de candidature),

- une note présentant la composition de l'équipe et les compétences de chaque membre (CV et titres)

- une note sur la méthodologie proposée au regard des objectifs du maître d'ouvrage et les moyens que l'équipe mettra en oeuvre pour réaliser le projet,

Les candidats doivent utiliser les formulaires DC 4 (lettre de candidature) et Dc5 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ne

seront demandé dans le Dc5 que les éléments demandés dans le présent AAPC. Ils contiendront les éléments indiqués ci-dessous :

- habilitation du mandataire par ses co-traitants, remplie, datée, cachetée et signée.

Comme prévu à l'article 44 du code des marchés publics :

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP,

- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : comme prévu à l'article 45 du code des marchés publics :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles,

- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus à l'article 45 du code des marchés publics :

- liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les

prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années

- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

- en matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : le maître d'oeuvre ou l'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'oeuvre sera capable de maîtriser la

totalité des disciplines concernées par la spécificité des ouvrages et d'assurer une coordination efficace des membres du groupement. Il réunira en

outre, au minimum, les compétences nécessaires à l'objet du marché dans les domaines suivants :

- réhabilitation de bâtiment

- compétence sols sportifs

- compétence vrd

- compétence environnementale / hqe

- compétence aménagement paysager

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa

candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir

adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un

engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2.4) Marchés réservés :

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Restreinte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

Nombre minimal envisagé : 5. Nombre maximal : 6.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1. Capacités professionnelles : contenu et cohérence de la lettre de motivation compte tenu des besoins du maître d'ouvrage, aptitude à répondre à l'objet du marché, composition de l'équipe,

2. Capacité techniques : adéquation des moyens humains et techniques mis en oeuvre pour l'objet du marché, capacité à manager des projets

classés ERP, capacité à conduire un projet avec très fortes exigences environnementales

3. Garanties financières

4. Expérience.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. la compréhension du programme et de la mission par le candidat et la pertinence des méthodes, moyens et délais proposés pour son exécution, appréciées au regard des documents explicatifs composant l'offre. Pondération : 60 %.
2. le prix des prestations et la qualité de la décomposition du forfait. Pondération : 40 %.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :**IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

BACE_AORMOE_01.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

16 juillet 2010 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :****VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :**

Oui.

Référence(s) utile(s) du projet / programme : feder (Axe 3 sous-mesure 322).

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Au stade de la sélection des candidatures, seul le règlement de la consultation peut être obtenu. Ce document est disponible sur le profil acheteur du maître d'ouvrage : <http://www.pa-portedelabaie.com>

La durée du marché de 30 mois comprend l'année de parfait achèvement.

Jury : Le jury tel que prévu à l'article 74-iii-a du CMP, sera composé dans les conditions définies à l'article 24-i, les membres désignés en application des d et e du même article ayant voix consultatives :

1. Au titre de l'art. 24-i-b du CMP : les membres de la Commission d'appel d'offre de l'epci
2. Au titre de l'art. 24-i-d du CMP : une personnalité dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de l'appel d'offre
3. Au titre de l'art. 24-i-e du CMP : 2 maîtres d'oeuvre inscrits à l'ordre des architectes.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 15 juin 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc B.P. 25086, F-14050 Caen Cedex 4. E-mail : greffe.ta-caen@juradm.fr. Tél. 02 31 70 72 72. URL : <http://www.justice.gouv.fr>. Fax 02 31 52 42 17.

VI.4.2) Introduction des recours :**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur Leduc B.P. 25086, F-14050 Caen Cedex 4. E-mail : greffe.ta-caen@juradm.fr. Tél. 02 31 70 72 72. URL : <http://www.justice.gouv.fr>. Fax 02 31 52 42 17.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

15 juin 2010.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : BACE_AORMOE_01

Libellé de la facture : CdC SARTILLY PORTE DE LA BAIE Direction générale 66 Grande Rue, F-50530 Sartilly.

Classification des produits :

- Services fournis principalement aux entreprises



CONS1768505



> Informations légales